

CDG Prévoyance prend en charge, à travers la CNRA, la gestion du programme « TAYSSIR »



CNRA RCAR

Royaume du Maroc



Ministère de l'Education Nationale,
du Préscolaire et des Sports

المملكة المغربية

+٢١٢ ٥٣٨٨٨٦٦ | ٥٠٠٠ ٨٦٣٨٢٤



Monsieur Chakib BENMOUSSA, Ministre de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports, Monsieur Fouzi LEKJAA, Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, Chargé du Budget et Monsieur Khalid SAFIR, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, ont procédé le vendredi 22 juillet 2022 à la signature d'une convention pour la gestion mandatée par la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances du programme social « TAYSSIR » au profit des tuteurs des élèves.

Il est à rappeler que le programme « TAYSSIR » confié à CDG Prévoyance, au même titre que plusieurs autres programmes et fonds de solidarité pour le compte de l'Etat (DAAM

Contact Presse :

sami.saber@prmediacom.com
+212 661 399 976
www.cdg.ma

ARAMIL, Fonds d'Entraide Familiale, ...), constitue l'un des plus importants programmes sociaux existants, au vu de son impact considérable sur la promotion de l'éducation chez les populations les plus fragiles et sur la réduction de la déperdition scolaire. Ce programme a bénéficié, durant l'année scolaire 2020-2021, à environ 1,5 millions de ménage, soit 2,2 millions d'élèves à travers des bourses scolaires sous forme de transferts monétaires totalisant un montant d'environ 2,6 milliards de dirhams.

S'inscrivant dans le cadre de la déclinaison des chantiers et des engagements de la loi-cadre n° 09-21 relative à l'élargissement de la protection sociale, impulsée par les Hautes Instructions Royales, cette convention de gestion mandatée du programme « TAYSSIR » vient renforcer le partenariat entre le Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports, le Ministère de l'Economie et des Finances et la Caisse de Dépôt et de Gestion en tant que tiers de confiance.



La CDG, à travers sa Branche Prévoyance en charge de la CNRA et du RCAR, confirme ainsi son fort engagement pour déployer et honorer les dispositions convenues dans le cadre de cette convention et reste à la disposition des pouvoirs publics, comme à l'accoutumée, pour apporter sa contribution à la réussite de ce grand chantier d'élargissement de la protection sociale.

Contact Presse :

sami.saber@prmediacom.com

+212 661 399 976

www.cdg.ma